



Demande de tournois pour la saison 2023-2024

Avis à tous les clubs et associations intéressées à être hôte d'une compétition régionale, interrégionale ou provinciale pour la prochaine saison. Nous vous prions de nous soumettre vos demandes de tournois d'ici le 23 juin 2023 inclusivement. Veuillez y inclure le plus d'informations pertinentes possible dans la section informations complémentaires (site envisagé, bref historique des tournois ou éditions précédentes, etc.). Le Comité se penchera peu après sur les demandes reçues, afin d'octroyer les sanctions aux hôtes organisateurs retenus avant le 23 juillet 2023 pour la saison 2023-2024.

L'organisation conjointe des tournois du calendrier de la FQT vise notamment à :

- Assurer un standard de qualité des tournois au Québec;
- Permettre l'amélioration continue des pratiques et l'innovation;
- Libérer l'hôte du risque financier associé à une faible participation ou à une annulation imprévue.

PARTAGE DES TÂCHES

Le partage des tâches entre Taekwondo Québec et l'hôte se définit comme suit, sans s'y limiter :

Responsabilité de Taekwondo Québec

- Responsabilité financière
- Prise en charge des risques financiers en cas de non-participation ou d'annulation
- Équipements (tapis, ordinateurs, plastrons, manettes, et surplus en cas de bris)
- Transport des équipements
- Gestion des inscriptions et paiements (personnels à la gestion des inscriptions et la vente de chaussons électroniques)
- Gestion du tournoi le jour de l'événement (horaire, roulement, staff)
- Gestion du budget de manière transparente
- Prise en charge des dépenses
- Gestion des officiels (CDO)
- Gestion du fournisseur d'équipements
- Gestion du fournisseur de la Zone animation
- Cahier de tournoi

Responsabilité de l'hôte

- Contact et démarchage pour le site de compétition
- Bénévoles au montage et démontage et au soutien du déroulement de la journée (voir cahier des charges pour les besoins)
- Gestion des bénévoles avec gérant de tournoi
- Conception graphique de la compétition, nom de tournoi (sur approbation de la fédération) et médailles
- Repas, collations et breuvages (officiels, bénévoles et staffs)
- Prise en charge de certaines dépenses
- Équipements logistiques (tables, chaises, micro et système de son, podium, places des spectateurs)
- Promotion de l'évènement
- Gestion des admissions spectateurs
- Gestion du fournisseur de l'équipe médicale

Le partage des bénéfices de l'évènement est à 50% entre la fédération et l'hôte.

Après l'attribution des tournois de la saison, il y aura signature d'un contrat entre les parties pour officialiser l'entente.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter: info@taekwondo-quebec.ca

Voir formulaire : [DEMANDES DE TOURNOIS POUR LA SAISON 2023-2024 - Google Forms](#)

Type de compétition et calendrier 2023-2024

- 1) **Régionale** : maximum 150 participants regroupant les clubs d'une seule région (sanctionné par la fédération, mais pas organisé). Les clubs ou associations doivent fournir leur propre équipement complet. Demande obligatoire à la fédération en même temps que le dépôt des candidatures (L'acceptation et la date seront confirmées selon le calendrier 2023-2024).
- 2) **Interrégionale** : 300 compétiteurs pour 5 surfaces (sectoriel en priorité), ce type de compétition permettra aux athlètes du secteur une participation prioritaire aux athlètes des autres régions plus éloignées.

Ex : 300 compétiteurs, ouverture des inscriptions pour les clubs du secteur pendant 1 semaine, ensuite combler les places par les autres clubs n'étant pas du secteur voulant y participer jusqu'à fermeture des inscriptions ou atteinte de la capacité maximale.

4 secteurs pour 2023-2024 :

- 1- Outaouais/ Sud-Ouest/ Laurentides/ Lanaudière/ Laval;
- 2- Montréal / Rive-Sud
- 3- CDQ/Estrie/Richelieu/Mauricie;
- 4- Québec/Chaudière-Appalaches/ Saguenay LSJ/ Est-Du Québec

- 3) **Provinciale** : max 500 compétiteurs (3 qualifications pour GP Taekwondo Québec) 7 surfaces, ce type de compétition est ouvert à tous, selon le premier arrivé premier servi en fonction des inscriptions payées. Ex : Max 500 compétiteurs, ouverture des inscriptions pour tous les clubs de la province voulant y participer jusqu'à fermeture des inscriptions ou atteinte de la capacité maximale.

3 secteurs pour 2023-2024

- 1- Montréal/ Laval/ Laurentides/Lanaudière/Rive-Sud/Montérégie
- 2- CDQ/Mauricie/Estrie/Richelieu-Yamaska/;
- 3- Québec/Chaudière-Appalaches/ Saguenay LSJ/ Est-Du Québec

- 4) **Classique Sénior** : 2^e édition (sénior et sénior 35 ans et plus uniquement). Tournoi récréatif, amical, avec des participants récréatifs de club.

- 5) **Grand Prix récréatif Taekwondo Québec** : Fin mai 2024 :

Proposition calendrier 2023-2024

Saison 2023-2024	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Tournois régionaux et finales régionales des Jeux du Québec		FRJDQ	FRJDQ	FRJDQ				
Tournois interrégionaux	Inter 1	Inter 2	Inter 3	Inter 4				
Tournois provinciaux qualification Taekwondo Québec					TQ Série 1	TQ Série 2	TQ Série 3	TQ Grand Prix final
Coupe Québec Élite A et B	Sélection Coupe Québec 2 (2023)	Sélection Coupe Québec 3 (2023)			TQ Série 1- Classe B	Sélection Coupe Québec 1 (2024) + classe B	TQ série 3- classe B	

Processus de sélection des hôtes

Il y aura pour la saison 2023-2024 un maximum de 4 compétitions interrégionales (300 compétiteurs) entre octobre et janvier, un maximum de 4 compétitions provinciales (3 qualifications plus le Grand Prix) (environ 500 compétiteurs) entre février et mai. À cela, s'ajoutera 3 compétitions Sélection Coupe Québec (octobre / novembre ou décembre / mars) le lendemain d'une compétition récréative.

Le formulaire de candidature doit être dûment rempli, avec un maximum d'information permettant au comité de bien présélectionner les hôtes possibles. Les dates souhaitées et types de compétition doivent être sélectionnés selon le calendrier proposé.

Date limite de réception du formulaire : 23 juin 2023

Après la réception des dossiers de candidatures des hôtes, un comité indépendant se penchera sur les candidatures reçues et de façon transparente, procédera à la sélection des hôtes pour la saison 2023-2024.

- 1) L'organisme hôte n'ayant pas obtenu de compétition la saison précédente aura priorité;
- 2) Un regroupement de clubs ou une association sera privilégié pour l'obtention de la compétition;
- 3) Une représentation des régions en fonction du type de compétition (interrégionale ou provinciale) et du secteur sera aussi évaluée;
- 4) Finalement, une entrevue pourra être réalisée afin de sélectionner l'hôte pour l'une ou l'autre des compétitions du calendrier.

Informations : info@taekwondo-quebec.ca